

CHEVALIER GAMBETTE - *TRINGA TOTANUS*(L. 1758)

Annexe II/2 de la directive Oiseaux, Annexe III de la Convention de Berne, Annexe II de la Convention de Bonn,
Liste rouge mondiale UICN : Préoccupation mineure, Liste rouge des oiseaux nicheurs en France : préoccupation mineure.

Menaces potentielles

L'aire de reproduction du Chevalier gambette s'étend sur toute l'Europe. La densité des nicheurs, faible en Europe méridionale et tempérée, augmente vers le nord de l'Europe et la Russie. L'aire d'hivernage est vaste (de la Mer du Nord à l'Afrique de l'Ouest), avec une répartition des oiseaux le long du littoral, particulièrement au niveau des baies et des estuaires.

On distingue deux populations de Chevalier gambette en Europe, qui présentent des comportements migratoires différenciés. Elles sont toutes deux susceptibles de fréquenter le Golfe du Morbihan et la rivière de Penefer. La première niche en Islande, dans les îles Féroé et les îles Britanniques. Ils hivernent dans le nord-ouest de l'Europe. La seconde population regroupe les oiseaux nicheurs continentaux, depuis la France jusqu'à la Scandinavie et la Baltique, qui passent l'hiver dans le sud-ouest de l'Europe et l'ouest de l'Afrique²⁴.



Figure 66 : Chevalier gambette

Population dans le site

Le Chevalier gambette fréquente le site Ramsar tout au long de l'année, en migration postnuptiale de juillet à septembre, en hivernage d'octobre à février, en migration pré-nuptiale de mars à mai et en reproduction entre avril et juin. Dans la partie maritime, les stationnements sont importants et durables avec des effectifs atteignant 400 individus ou plus de juillet à février (effectif

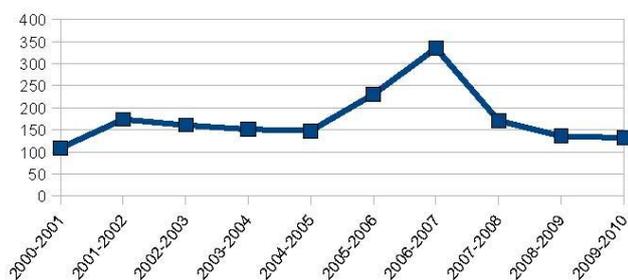


Figure 67 : Effectifs comptés (pic d'abondance de la saison) pour le Chevalier gambette à l'échelle du site Penvins-Penefer (protocoles de comptages standardisés) de 2000 à 2010 – Source : Roger Mahéo-comptages IWC/Wetlands International

Au cours des 20 dernières années, les effectifs maximaux enregistrés dans la partie maritime du site Ramsar semblent stables, malgré de fortes variations interannuelles. La population reproductrice comptait entre 46 à 54 couples en 1998. Dans les marais de Séné, l'effectif des nicheurs semble avoir augmenté au cours des années 80 et tend à la stabilité. Dans les marais de St Armel, les couples en expansion au cours des années 2000 se stabilisent aussi faute de place. Ailleurs, les effectifs demeurent assez faibles. Les oiseaux nicheurs du site Ramsar tendent à être instables, en réaction aux variations de gestion des milieux.

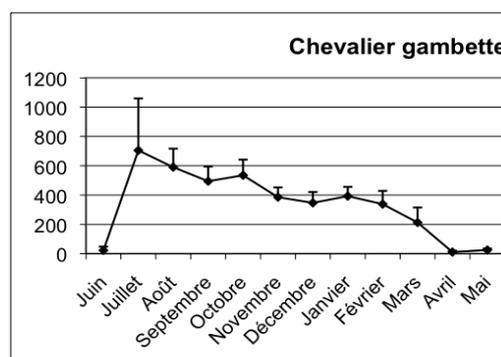


Figure 68 : Évolution des effectifs au cours du cycle annuel dans la partie maritime du site Ramsar : effectifs moyens de juillet 1990 à juin 2000, la barre verticale indique l'écart-type.

²⁴ Smit & Piersma 1989

²⁵ Bargain *et al.* 1999

Habitat de l'espèce

Tout au long du cycle annuel, le Chevalier gambette fréquente les zones estuariennes où il privilégie les vasières adjacentes aux marais endigués (alimentation constituée de petits invertébrés benthiques). A marée haute, il trouve refuge soit dans les marais endigués, soit sur les marais ouverts (prés-salés). Les marais endigués fréquentés sont essentiellement des lagunes saumâtres peu profondes (une dizaine de centimètres), avec une végétation clairsemée de glycérie ou de salicornes, où les oiseaux se reposent ou poursuivent leur recherche de nourriture. L'unité fonctionnelle étant de superficie réduite, on observe des noyaux relativement isolés autour des rivières, particulièrement lorsque l'espace est protégé.

Pour la reproduction, le Chevalier gambette est étroitement associé aux lagunes saumâtres des marais endigués, plus rarement aux niveaux supérieurs des près-salés. Le nid est construit dans la végétation basse des lagunes ou sur les digues pâturées. Les adultes se nourrissent dans l'eau peu profonde ou sur les replats vaseux des lagunes, ainsi que dans la végétation clairsemée. Les poussins recherchent préférentiellement les zones peu profondes à l'abri de la végétation dans les anciens marais salants ou sur les digues.

Menaces potentielles

Alors que l'espèce semble globalement en déclin au niveau européen, le Chevalier gambette paraît en augmentation en France tant en hivernage qu'en période de reproduction²⁶.

Les priorités de conservation de la population migratrice et hivernante de Chevalier gambette doivent porter sur le maintien des unités fonctionnelles constituées par les marais endigués et les vasières, avec une gestion adaptée. L'espèce est sensible au dérangement sur les reposoirs ou pré-reposoirs de pleine mer.